

## Demande d'autorisation pour le déroulement d'une manifestation **publique** (non sportive)\* en cœur de Parc national des Cévennes

\* Il s'agit de manifestations récréatives, culturelles, culturelles, spectacles, festivals, actions d'animation ou de promotion du territoire. Sont exclues les manifestations d'ordre privé : obsèques...

Sont soumises à autorisation :

- les manifestations accueillant plus de 200 personnes,
- les manifestations engendrant la mise en place d'installations, d'équipements et/ou d'une sonorisation.

Pour plus d'informations, consultez le guide *Organiser une manifestation dans le Parc national des Cévennes* sur : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/les-manifestations-publiques-et-sportives>

**Le dossier complet de la demande, comprenant le présent formulaire ainsi que les pièces listées p.4, est à déposer au plus tard 2 mois avant la manifestation à :**

Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES  
ou par mail : [manifestation@cevennes-parcnational.fr](mailto:manifestation@cevennes-parcnational.fr)

<b>Nom de la structure organisatrice</b>	
<b>Adresse complète</b>	
<b>N° SIRET/SIREN</b>	
<b>Nom et prénom du représentant légal</b>	
<b>Téléphone portable du représentant légal</b>	

<b>Mail</b>	J'accepte de communiquer par voie électronique avec le Parc national des Cévennes ( <i>cocher</i> )	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si OUI, adresse mail	<input type="text"/>
<b>Nom, prénom, adresse et téléphone de la personne représentant la structure et présente sur place lors de la manifestation</b>		<input type="text"/>
<b>Libellé (nom) de la manifestation</b>		<input type="text"/>
<b>Type de manifestation</b> <i>(festival, spectacle, conférence, chasse au trésor...)</i>		<input type="text"/>
<b>Date(s) et horaires de l'installation</b>		<input type="text"/>
<b>Date(s) et horaires de la manifestation</b>		<input type="text"/>
<b>Nombre estimé de personnes pour le public</b>		<input type="text"/>
<b>Déroulement / descriptif de la manifestation</b> <i>(règlement / fiche technique)</i>		<b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°1</b>
<b>Préfecture instructrice (si manifestation sur voie publique)</b>		<input type="checkbox"/> Lozère <input type="checkbox"/> Aveyron <input type="checkbox"/> Gard <input type="checkbox"/> Ardèche
<b>Lieux</b>	Lieu(x) exact(s)	<input type="text"/>

	Parcours / itinéraire(s) prévu(s)	<b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°2</b>	
<b>Balisage</b>	Type de matériaux discrets (préciser)	<input type="text"/>	
	Dates de pose et dépose (dans les 2 jours avant et après)	<input type="text"/>	
<b>Installations / équipements en cœur de Parc</b>	Éclairage (description et emplacement)	<input type="text"/>	
	Sonorisation (description et emplacement)	<input type="text"/>	
	Impact paysager (chapiteau, scène, podium, buvette...)	<b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°3</b>	
	Autres (préciser)	<input type="text"/>	
<b>Accueil du public en cœur de Parc</b>	Zone(s) de stationnement (parking(s) véhicules)	<b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°3</b>	
	Lieux positionnement public		
<b>Gestion</b>	Déchets (description y/c nettoyage du site après)	<input type="text"/>	
	Sanitaires prévus (description)	<input type="text"/>	
<b>Déplacements motorisés sur pistes réglementées</b>	pour :		<b>Dates précises</b>
	les reconnaissances	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>
	le transport du matériel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>

<b>en cœur</b>	le balisage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	le débalisage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<b>&gt; si un ou plusieurs OUI</b>		<b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°4</b>
<b>Activités particulières liées à la manifestation</b>	Tournage, prise de vue, voire survol <b>&gt; si OUI</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°5</b>	
	Travaux <b>&gt; si OUI</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>&gt; Fournir obligatoirement la PJ n°6</b>	
	Activités commerciales / vente <i>(préciser)</i>		
	Autres <i>(préciser)</i>		
<b>Sensibilisation obligatoire du public et des participants</b>	Dispositif de sensibilisation aux patrimoines, aux bons comportements à adopter et à la réglementation du cœur du Parc national des Cévennes avec diffusion de messages sur les supports de communication à destination des participants (site internet, formulaire d'inscription...) et sur place pendant la manifestation		
<b>Présentation des éventuelles actions exemplaires mises en place pour la manifestation</b>			
Communication responsable			
Développement local et partenariat			
Achats responsables			
Gestion des déplacements			
Gestion de l'eau et de l'énergie			
Accessibilité			
Bilan et évaluation			

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation du cœur de Parc national des Cévennes (<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/des-regles-pour-tous>).

Fait à , le

*Signature obligatoire du représentant légal  
et tampon de la structure*



## Liste des pièces à joindre au formulaire pour que le dossier soit réputé complet

### Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

- PJ n°1 → Descriptif de la manifestation, son déroulement détaillé ainsi que sa fiche technique.
  
- PJ n°2 → Plan détaillé du parcours et des itinéraires empruntés (avec lieu de départ et lieu d'arrivée) :
  - en format numérique : fichiers géolocalisés : format gpx, kml ou shp,
  - en format papier : fichiers pdf ou jpg (en couleur, au 1:25 000<sup>e</sup> et en qualité 300 dpi).
  
- PJ n°3 → Plan de situation détaillé des lieux et espaces d'accueil du public (parkings, lieux de stationnement, circulations, localisation des stands, buvette, podium, chapiteau, barnum...) :
  - en format papier.

### Pièces obligatoires pour certains dossiers (voir formulaire) :

- PJ n°4 → Demande d'autorisation de circulation motorisée sur pistes réglementées :
  - informations à fournir : noms des conducteurs, types et numéros d'immatriculation des véhicules concernés, carte des pistes empruntées pour chaque déplacement prévu.
  
- PJ n°5 → Demande d'autorisation de tournage avec ou sans survol :
  - dossier à compléter : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/les-prises-de-vues-avec-ou-sans-survol>.
  
- PJ n°6 → Demande d'autorisation pour des installations et travaux :
  - information à fournir : descriptif détaillé des travaux.

\*\*\*\*\*

**Le délai d'instruction de 2 mois commence à réception du dossier réputé complet.**

**Toute pièce manquante retarde le délai d'instruction du dossier.**

**En l'absence de réponse dans les deux mois après le dépôt du dossier réputé complet,  
la demande est considérée comme rejetée.**

